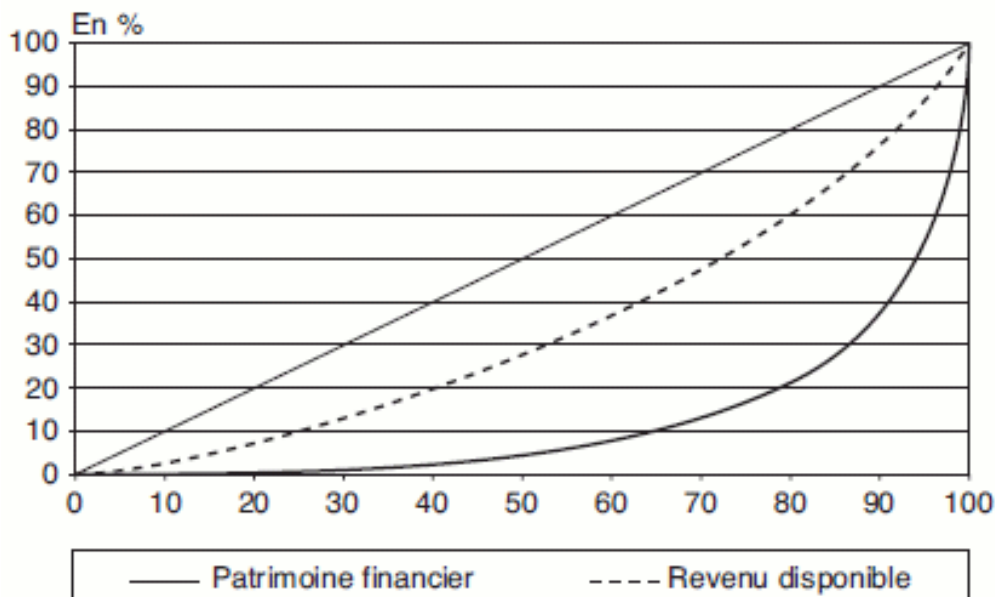


## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

### DOCUMENT

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités qu'il met en évidence.

#### Concentration du revenu disponible et du patrimoine financier des ménages en France



Champ : ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les données sont des pourcentages cumulés. L'axe des abscisses correspond aux ménages et l'axe des ordonnées aux parts de revenu ou de patrimoine.

Sources : « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », BACLET Alexandre et RAYNAUD Emilie, *Economie et statistique*, 2008.

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

### Document : Concentration du revenu disponible et du patrimoine financier des ménages en France

Ce graphique, extrait d'un article d'Alexandre Baclet et Emilie Raynaud paru dans la revue *Économie et statistique* en 2008, présente deux courbes de Lorenz : l'une pour la concentration du revenu disponible, l'autre pour le patrimoine financier des ménages en France.

La courbe de Lorenz du patrimoine financier est « plus éloignée » de la droite d'équirépartition que celle des revenus, ce qui signifie que la répartition du patrimoine financier est plus inégalitaire que celle des revenus. Autrement dit, le patrimoine financier est davantage concentré sur une riche minorité que ne l'est le revenu.

Par exemple, la moitié des ménages la moins riche ne possède que 5 % du patrimoine financier, alors que la moitié ayant les revenus les plus faibles reçoit 25 % du total des revenus. Les 10 % les plus riches concentrent 65 % du patrimoine total alors que les 10 % ayant les plus hauts revenus se partagent 30 % des revenus.